



# LE 28 SEPTEMBRE 2025, NOUS DÉFENDONS TOUJOURS LE DROIT À L'AVORTEMENT PARTOUT DANS LE MONDE

Depuis cet été, des milliers de contraceptifs, appartenant à l'USAid démantelée et stockés en Belgique, sont menacés de destruction par incinération en France sur ordre de Donald Trump. Ce risque a retenu toute notre attention militante.

Notre pétition (<https://chnng.it/nqBBJSDpnj>) pour que la lumière soit faite sur cette affaire et que les contraceptifs destinés aux pays du Sud soient acheminés à leurs destinataires a recueilli plus de 75 000 signatures.

Vendredi 12 septembre, le New York Times publiait un article affirmant qu'une partie des contraceptifs avait d'ores et déjà été incinérés, dans le plus grand secret donc. Cela s'est avéré être une fake news.

Alors que le gouvernement belge s'est clairement positionné contre cette incinération et a entrepris des négociations, nous n'avons eu en France aucune communication officielle du gouvernement à ce sujet. La seule chose qui a filtré est que rien n'était possible et que c'était une affaire privée.

Bref, le sujet est encore brûlant alors que se profile le 28 septembre, journée internationale de lutte pour le droit à l'avortement. Ce jour-là, comme chaque année, nous manifesterons.

En France, nous sommes persuadées qu'il suffirait que l'extrême droite arrive au pouvoir pour que ce droit, et plus globalement les droits des femmes si chèrement acquis, soit d'une façon ou d'une autre, remis en cause. Les États Unis de Trump, l'Italie de Méloni, la Hongrie d'Orban, la Pologne de Nawrocki, en sont la démonstration. L'inscription de la « liberté garantie » dans la Constitution française n'y changera rien.

De nouveaux obstacles au droit à l'avortement se dressent provoqués par « l'effort budgétaire » demandé aux collectivités territoriales : fermeture de centres de santé sexuelle de proximité, baisses de subvention à des Plannings familiaux, diminution des subventions pour les structures chargées de l'information grand public comme le numéro vert, alors que les blocages anciens perdurent : fermeture continue de maternités, double clause de conscience, monopole de Nordic Pharma sur les produits d'IVG médicamenteuse. Très souvent, les femmes n'ont pas le choix de la méthode pour avorter.

C'est pourquoi nous manifesterons le 28 septembre dans de nombreuses villes de France pour que ce droit soit effectif et que les moyens pour y accéder soient maintenus.

**Collectif Avortement en Europe, les Femmes Décident**